

COLLECTIF 07 Stop au gaz de schiste

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu m'interroger – de même que l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle – sur ma position concernant les gaz et huiles de schiste. Je vous en remercie.

Il s'agit là d'une question sur laquelle j'ai eu l'occasion d'exprimer une conviction : pour la France, l'interdiction de l'exploitation des gaz et huiles de schistes est aujourd'hui indiscutable. La fracturation hydraulique n'a en effet pour l'heure pas fait la démonstration de son innocuité pour l'environnement et la santé publique. Les techniques utilisées sont ainsi susceptibles de générer de façon durable des problèmes de pollution chimique des nappes phréatiques et de gestion de la ressource en eau dans des zones géographiques sensibles à la sécheresse. Le développement de cette ressource aujourd'hui conduirait par ailleurs à des techniques très coûteuses et n'entraînant que de faibles retombées économiques directes sur les territoires concernés. En l'état actuel, je suis donc pour l'interdiction claire et nette de l'exploitation des gaz et huiles de schistes. Les enjeux écologiques et de santé publique sont trop importants.

Plus globalement, je me suis prononcé pour la mise en œuvre d'une transition maîtrisée. Celle-ci s'adossera à une réduction de la part du nucléaire de 75 à 50% de notre mix énergétique à l'horizon 2025 rendue possible par la mise en œuvre d'une politique de sobriété et d'efficacité énergétique et le développement d'une filière industrielle forte dans les énergies renouvelables.

En espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

François Hollande